

# MYRIA + RIVER 31 GLOBAL OPPORTUNITIES

FONDS COMMUN DE PLACEMENT(FCP) DE DROIT FRANCAIS

## RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 31 janvier 2020

**Myria** Asset Management  
GROUPE UFF

**MYRIA ASSET MANAGEMENT**

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS  
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421  
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP 1400039

# SOMMAIRE

<b>Acteurs .....</b>	<b>3</b>
<b>Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...</b>	<b>4</b>
<b>Autres informations.....</b>	<b>11</b>
<b>Rapport d'activité de l'OPCVM maître « MYRIA RIVER 31 GLOBAL OPPORTUNITIES »...</b>	<b>12</b>
<b>Rapport certifié du commissaire aux comptes .....</b>	<b>17</b>

- **Comptes annuels**

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Hors-Bilan
- Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**

- Règles et méthodes comptables
- Évolution de l'actif net
- Compléments d'information

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 31 janvier 2020**

# Acteurs

## **Société de gestion : MYRIA ASSET MANEGEMENT**

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421  
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039  
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

## **Dépositaire : CACEIS Bank**

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 350. 000 000 euros  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722  
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)  
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

## **Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration**

Société Anonyme au capital de 5.800 000 euros  
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481  
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

## **Commissaire aux comptes : RSM PARIS** représenté par Fabien CRÉGUT

26, rue Cambacérès - 75008 PARIS - FRANCE

# Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

**FORME JURIDIQUE** : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

**FONDS MULTI-PARTS** : oui

**CODE ISIN** :

- part A : FR0013300100
- part I : FR0013300217

**FONDS NOURRICIERS** : Non

**CLASSIFICATION** : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : néant

**AFFECTATION DES RÉSULTATS** : Capitalisation

**OBJECTIF DE GESTION**

Le FCP a pour objectif de générer une performance annualisée nette de frais courants de 5% pour la part A et de 5,70% pour la part I sur la durée de placement recommandée en investissant dans des actions des entreprises des pays développés. Les critères de sélection de ces entreprises peuvent le conduire à des écarts significatifs avec le comportement des indices actions. La gestion étant discrétionnaire, l'OPCVM n'a pas pour objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance d'un indice.

**INDICATEUR DE RÉFÉRENCE**

Le FCP n'a pas d'indicateur de référence en raison d'une gestion active totalement discrétionnaire et d'un univers d'investissement différent de celui des indices.

Aucun indice existant ne reflète exactement l'objectif de la gestion mise en œuvre.

**STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT**

Le portefeuille est investi principalement sur les marchés actions cotés internationaux, mais pourra également acquérir des obligations cotées et des produits monétaires qui pourront représenter jusqu'à 100% de l'actif en attente d'investissement. La fraction du portefeuille investie en parts et actions d'autres OPCVM et/ou FIA est limitée à 10 % de l'actif.

L'univers d'investissement du fonds est essentiellement constitué d'entreprises cotées sur les marchés européens et d'Amérique du Nord. La détention d'actions dont la capitalisation boursière est inférieure à 500 millions d'Euros à la date d'acquisition, est limitée à 25% de l'actif net du fonds. Le FCP pourra investir jusqu'à 10% de son actif net en actions de pays émergents et jusqu'à 5% en dette émergentes. Les positions en devises autres que l'Euro pourront faire l'objet d'une couverture de change, au moyen de contrats de change à terme ou d'options. L'équipe de gestion peut cependant considérer qu'une devise est attractive et ainsi ne pas couvrir le risque de change.

La sélection d'actions cotées privilégie les titres présentant le meilleur couple rendement/risque au regard de critères établis par la Société de Gestion avec le concours de River 31 Capital Partners. Cette approche est fondée sur une analyse fondamentale approfondie permettant d'estimer la valeur intrinsèque de sociétés.

Le processus d'investissement se décompose en deux étapes complémentaires :

- (i) une sélection de titres présentant une forte décote par rapport à leur valeur intrinsèque,
- (ii) une construction du portefeuille en fonction des convictions de l'équipe de gestion, de l'ampleur de la décote et de la liquidité des titres.

Les sociétés sélectionnées seront considérées comme des leaders présentant un avantage concurrentiel dans leur secteur d'activité respectif sur la base des critères d'évaluations propres à la société de gestion. Le comportement de leur Directions sera également pris en considération notamment vis-à-vis de la gouvernance de leur société. De plus, la gestion analysera les prix d'achat présentant une décote importante par rapport à la valeur intrinsèque. Cette décote est souvent obtenue quand un doute s'établit sur la société ou sur le secteur, ou lors d'évènements particuliers tels spin-off, restructuration, démutualisation.

La gestion sélectionnera un nombre limité d'émetteurs dans son univers d'investissement ce qui pourra entraîner une concentration du portefeuille sur un nombre limité de lignes. La pondération des valeurs dans le portefeuille est déterminée selon les convictions de l'équipe de gestion. Considérant que l'investissement s'assimile à un partenariat sur le long terme, l'équipe de gestion prévoit un taux de rotation faible du portefeuille. Aucune obligation de répartition géographique ou sectorielle, ni aucune limite de capitalisation n'est imposée.

En période de faible volatilité, l'exposition aux marchés actions pourra osciller entre 25% et 75%. Cette exposition pourra être ramenée à 0% en cas de forte volatilité soit par l'utilisation d'instruments financiers à terme, soit par la vente des actions détenues en direct.

Les produits dérivés seront utilisés à des fins de couverture et/ou d'exposition en fonction des anticipations du gérant. Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode de l'engagement.

### **PROFIL DE RISQUE du FCP**

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gestionnaire financier par délégation. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants :

#### ➤ **Risque de marché**

La fluctuation du cours des actions peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur liquidative du FCP. Le risque de marché est le risque d'une baisse générale du cours des actions. Le FCP peut présenter un risque actions en raison notamment de son investissement indirect en petites et moyennes capitalisations. Cependant, ce type d'investissement ne sera pas prédominant dans la gestion de ce fonds.

#### ➤ **Risque actions**

Il s'agit du risque de baisse, des actions et/ou des indices, lié à l'investissement et/ou à l'exposition du portefeuille en actions ou à des indices. En cas de forte hausse des marchés actions, la hausse de la valeur liquidative du FCP sera moindre que celle du marché. Risque lié aux sociétés de petites et moyennes capitalisations : les investissements du FCP sont possibles sur les actions de petites capitalisations. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du fonds pourra donc avoir le même comportement.

#### ➤ **Risque de taux**

En raison de sa composition, le FCP peut être exposé à un risque de taux. En effet, une partie du portefeuille peut être investi en produits de taux d'intérêt. En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance pourra baisser, et par conséquent faire baisser la valeur liquidative du FCP. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPC.

A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une augmentation de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

➤ **Risque de change**

Étant donné que le FCP peut être exposé indirectement dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change. Des positions en devises constituées en décorrélées des actifs détenus peuvent accentuer ce risque.

➤ **Risque de crédit**

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

L'attention des investisseurs est appelée sur l'orientation de gestion de cet OPC susceptible d'investir en titres spéculatifs, ce qui peut accroître le risque de crédit.

➤ **Risque de perte en capital**

Le risque de perte en capital résulte d'une perte lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. Le porteur de part ne bénéficie d'aucune garantie de restitution du capital investi.

➤ **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

La performance du FCP dépend à la fois des sociétés choisies par le gérant, de l'allocation d'actifs faite par ce dernier ainsi que de l'évolution des différents marchés. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les titres ou les marchés les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale. En cas de mauvaise anticipation du gérant, la valeur liquidative peut baisser.

➤ **Risque de surexposition**

Compte tenu notamment de l'utilisation de produits dérivés, le portefeuille de l'OPC pourra être en situation de surexposition (jusqu'à 100% de l'actif net) sur les marchés sur lesquels intervient le gérant, la valeur liquidative du fonds peut par conséquent baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels il est exposé.

➤ **Risque de liquidité**

L'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.

➤ **Risque de contrepartie**

Dans la mesure où la société de gestion peut utiliser des instruments financiers à terme et/ou de gré à gré, ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles exposent potentiellement le FCP à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

➤ **Risque de couverture**

Il existe un risque que la stratégie de couverture du portefeuille aux différents risques des marchés actions, taux et change auquel est exposé le fonds ne soit pas optimale, entraînant une baisse potentielle de la valeur liquidative du fonds.

➤ **Risque lié aux marchés des pays émergents**

Le portefeuille pourra être investi dans les pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans les pays émergents amplifie les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur

ces marchés que sur les grandes places internationales. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

## **GARANTIE OU PROTECTION**

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

## **COMPOSITION DE L'ACTIF**

### ➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

#### - Actions et titres assimilés donnant accès au capital

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques et relèveront de tout type de taille de sociétés avec une prépondérance sur les entreprises de moyennes et grandes capitalisations Européennes et d'Amérique du Nord. La limite maximale d'exposition aux petites capitalisations (inférieure à 500 millions d'Euros à la date d'acquisition) sera de 25 % de l'actif net. Les titres seront libellés en toutes devises locales et plus particulièrement en dollars.

Le portefeuille du FCP pourra être investi dans des actions et titres assimilés admis à la négociation sur les marchés de la zone euro et/ou internationaux (pays de l'OCDE et pays émergents). Il est précisé que, sur ce type d'actifs, l'exposition sur les pays émergents est limitée à 10 % de l'actif net du FCP.

#### - Titres de créances et instruments du marché monétaire détenus en direct

En vue de permettre au gestionnaire financier une diversification des placements et dans l'attente d'investissements futurs, l'actif du FCP pourra également comprendre des actifs obligataires, titres de créance ou instruments du marché monétaire libellés en euro. Ces actifs peuvent comprendre :

- des emprunts souverains, à savoir des instruments financiers émis ou garantis par un État membre de l'OCDE, par des collectivités territoriales d'un État membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou par un organisme international à caractère public dont font partie un ou plusieurs États membres de la Communauté Européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen;
- des titres émis par des émetteurs du secteur privé en vue de bénéficier d'un rendement supérieur à celui des emprunts souverains.

Dans le cas où le gestionnaire financier investirait en titres de créance ou en obligations directement, il procéderait à sa propre analyse pour évaluer la qualité de l'émetteur et de l'émission en sus de s'appuyer sur la recherche et les notations de crédit émises par les agence de notation.

Répartition dette publique/ dette privée : aucune contrainte n'est imposée au gestionnaire financier.

Duration : aucune contrainte n'est imposée sur la durée des titres choisis par le gestionnaire financier.

Le FCP est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt de 0 à + 1.

Les titres de créances et instruments du marché monétaire pourront représenter jusqu'à 100% de l'actif net du FCP.

#### - Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi en parts ou actions :

- OPCVM de droit français
- OPCVM de droit européens
- Fonds de fonds
- FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) de droit français

## □ FIA (Fonds d'investissement Alternatifs) de droit étrangers

La détention d'OPCVM et/ou de FIA, d'OPC indiciels cotés (ETF ou trackers) pourra atteindre 10% de l'actif net du fonds.

Le fonds pourra également détenir des OPC gérés par la société de gestion.

Ces OPC seront utilisés notamment pour gérer la trésorerie du FCP ou pour bénéficier d'une stratégie d'investissement correspondant à l'objectif de gestion du Fonds.

### ➤ **Les instruments dérivés**

Le FCP utilisera des instruments financiers à terme dont l'engagement en résultant peut être évalué par la méthode du calcul de l'engagement. Le FCP peut intervenir sur les marchés à terme réglementés et/ou de gré à gré, français et/ou étrangers, autorisés par l'arrêté du 6 septembre 1989 et les textes le modifiant (pour les contrats d'instruments financiers uniquement) ou conclure des contrats financiers.

Le FCP peut recourir aux instruments et contrats suivants :

- futures sur actions, taux, change, volatilité, indices ;
- options listées sur actions, taux, crédit, change, volatilité, indices ;
- swaps sur actions et indices.

De manière générale, le recours aux instruments dérivés permet notamment :

- de réaliser l'objectif de gestion, en s'exposant aux diverses classes d'actifs mentionnées dans la stratégie d'investissement ;
- de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, taux et /ou devises. Cette couverture pourra cependant s'avérer imparfaite.

Le FCP peut, pour la réalisation de son objectif de gestion, recevoir ou octroyer les garanties mentionnées à l'article L. 211-38 du code monétaire et financier conformément à la politique de risques du gestionnaire financier. Ces garanties pourront ainsi être des espèces, des instruments du marché monétaire, des obligations émises ou garanties par un membre de l'OCDE, des actions, des parts d'OPC à liquidité quotidienne, etc. Ces garanties feront l'objet de décote adaptée à chaque catégorie d'actifs conformément à la politique de risques du gestionnaire financier. Les garanties reçues en espèce pourront être réinvesties conformément à la réglementation en vigueur.

Le FCP pourra également recevoir en garantie, jusqu'à 100% de son actif net, des titres émis ou garantis par des États membres de l'OCDE conformément à la politique de risques du gestionnaire financier. Dans ce cadre, le FCP pourra recevoir en garantie des titres émis ou garantis par un seul État membre de l'OCDE éligible.

### ➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille pourra comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription, obligations remboursables en actions ainsi que des droits et des warrants. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

De manière générale, le recours aux instruments dérivés permet notamment :

- d'exposer le portefeuille aux diverses classes d'actifs mentionnées dans la stratégie d'investissement ;
- de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, taux et /ou devises, ainsi que d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

### ➤ **Liquidités**

L'OPCVM pourra détenir des liquidités à titre accessoire, notamment, pour faire face aux rachats de parts par les investisseurs. Le prêt d'espèces est prohibé.



➤ **Les dépôts**

L'OPCVM pourra avoir recours à des dépôts dans la gestion de l'allocation d'actif du Fonds, en complément des produits de taux d'intérêt en vue d'assurer la gestion de la trésorerie de l'OPCVM dans la limite de 20% de l'actif net. Il pourra employer jusqu'à 20% de son actif dans des dépôts placés auprès d'un même établissement de crédit.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP, dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts sont principalement effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

Le Fonds n'a pas vocation à réaliser des opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres.

➤ **Total Return Swaps (TRS)**

Le portefeuille du FCP ne comportera pas de Total Return Swaps (TRS).

**CHANGEMENTS INTERVENUS**

Néant.

**CHANGEMENTS ENVISAGÉS**

Néant.

**POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION**

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2018.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégalement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations du groupe UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2018, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous :  
Effectif total sur l'année 2018 : 11, dont 7 preneurs de risque.

Rémunération brute totale versée au titre de l'année 2018 : 867 milliers d'euros, ventilée de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 689 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 177 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 694 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 172 milliers d'euros de rémunérations variables versées à 9 bénéficiaires.

# Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

## **EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE**

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans le portefeuille est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier exerce au fil de l'eau les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille selon sa propre politique d'exercice.

## **LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES**

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com). L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

## **RISQUE GLOBAL**

La méthode de calcul du risque global de l'OPC est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement général de l'AMF. Le niveau maximal de l'engagement de l'OPCVM ne pourra dépasser une fois son actif net.

## **CRITÈRES ESG**

Compte tenu de la nature des stratégies d'investissements mises en œuvre par la société de gestion, à savoir la sélection de gérant dans le cadre de la multi gestion, le choix des sous-jacents utilisés n'est pas dicté ni contraint par la prise en compte de critères ESG.

## **POLITIQUE DE DISTRIBUTION**

Le FCP a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivants: capitalisation.

## **RÈGLES D'INVESTISSEMENT**

Le fonds respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par la Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

## **TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE**

Compte tenu de la nature de la gestion financière du FCP, la société de gestion n'utilise aucune technique de gestion efficace de portefeuille.

## **RÈGLEMENT SFTR**

Au cours de l'exercice, le Fonds maître s'est conformé aux règles telles que définies dans le règlement SFTR pour le ré emploi des sommes reçues en collatéral des opérations de cessions temporaires.

## **LE POURCENTAGE D'EXPOSITION SOUS-JACENTE ATTEINTE AU TRAVERS DE L'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS S'ÉLÈVE À : 73,32%.**

# Rapport d'activité de l'OPCVM maître

## « MYRIA RIVER 31 GLOBAL OPPORTUNITIES »

### LE RAPPORT DE GESTION DE MYRIA AM

#### **JANVIER 2019 - JANVIER 2020**

##### **JANVIER 2019**

Compte tenu des performances extrêmement décevantes de l'ensemble des marchés financiers en 2018, où on a constaté que plus de 90% des classes d'actifs avaient eu une performance négative en dollar, nous avons assisté à un rebond spectaculaire au mois de janvier 2019. Et il est désormais très difficile de trouver une classe d'actifs affichant une performance négative sur le mois. Sans surprise, ce sont celles qui ont été le plus pénalisés à la fin de 2018 qui connaissent la plus grande progression sur le mois de janvier, à l'instar des petites et moyennes valeurs américaines et européennes notamment. Du point de vue géographique, ce sont les marchés émergents, chinois et brésiliens notamment, et les marchés américains, qui progressent le plus. Ce retour en grâce des marchés les plus risqués est dû à des raisons purement macroéconomiques : en effet, là où ils anticipaient une récession mondiale du fait de la guerre du commerce sino-américaine, et d'une crainte d'une erreur de politique monétaire de la part de la FED, on assiste à un dégonflement des tensions commerciales et à un discours des banquiers centraux particulièrement accommodant. Ainsi, la FED a signifié qu'elle allait observer une pause durable dans la normalisation de sa politique monétaire et que le prochain mouvement pourrait être à la hausse comme à la baisse. De son côté, La BCE a pratiquement avoué qu'elle serait dans l'impossibilité de commencer à normaliser ses taux directeurs en 2019 comme elle l'espérait encore en septembre 2018. Il n'en fallait pas plus pour redonner des couleurs aux marchés financiers qui ont considéré que l'environnement était propice à la prise de risque.

##### **FÉVRIER 2019**

Les marchés financiers, au mois de février 2019, continuent sur leur lancée de début d'année et affichent désormais pour la moitié d'entre eux des performances à deux chiffres. Ainsi, les mauvaises performances de 2018 sont un mauvais souvenir pour les indices américains, qui sont à quelques encablures de leur niveau record tandis qu'en Europe, l'année dernière est tout juste en passe d'être effacée. Il en va de même pour les marchés obligataires qui sont tous très bien orientés, notamment le crédit au sens large. Seule petite déception relative en février, les marchés émergents ne progressent que faiblement, toujours sous pression du fait de la guerre du commerce sino-américaine et de la politique de la Réserve fédérale américaine. Ainsi, la pause dans la normalisation des taux décidée par l'institution américaine pousse les devises étrangères à la hausse, ce qui rend les pays émergents moins compétitifs qu'auparavant. Enfin, alors que l'échéance approche, les attermoissements de la classe politique britannique laissent les opérateurs de marbre, et le Brexit pourrait bien ne pas avoir lieu cette année, la Première ministre laissant le dernier mot au parlement.

##### **MARS 2019**

En mars, le Brexit et la guerre commerciale sino-américaine auront une nouvelle fois phagocyté l'actualité. Tout d'abord, le Brexit n'en finit plus de polluer la vie politique britannique et européenne, et force est de constater que la Chambre des Communes n'aura pas pu valider l'accord de sortie dans les délais impartis. Ainsi, au 31 mars, l'ensemble des options reste sur la table, et l'Union européenne a donné jusqu'au 12 avril à Theresa May pour expliciter sa position à cette date sous peine de sortie

sans accord. Le feuilleton devrait donc continuer au moins en avril et très probablement dans les mois qui viennent. En revanche, sur le front de la guerre commerciale, la tension semble s'apaiser, comme le prouve le fil twitter du Président Trump. Néanmoins, le ralentissement économique mondial, dû notamment aux deux événements précédemment évoqués, a été reconnu de part et d'autre de l'Atlantique par les banquiers centraux. La Réserve fédérale américaine a annoncé qu'elle ne remonterait pas son taux directeur en 2019, suivie dans ce sens par la Banque centrale européenne. Ainsi, l'apaisement géopolitique couplé à des politiques accommodantes auront permis aux marchés financiers mondiaux de terminer le trimestre sur une progression historique.

### **AVRIL 2019**

En avril, les marchés ont prolongé leur rebond entamé au début de l'année, ce qui permet aux marchés européens d'afficher des niveaux comparables à ceux qui prévalaient avant la dégringolade du dernier trimestre de 2018. De leur côté, les marchés américains volent de records en records et l'incertitude relative sur l'issue des négociations sino-américaines ne semblent pas entamer l'optimisme des opérateurs. Il est vrai que jusqu'à présent, les résultats des entreprises américaines pour le premier trimestre 2019 ont été excellents au global, et les principales valeurs technologiques ont continué de croître, hormis Alphabet, maison mère de Google qui a fortement déçu. En Europe, une fois n'est pas coutume, ce sont les valeurs bancaires et financières qui ont largement contribué à la hausse, tout comme les secteurs de la technologie et de l'automobile. A l'autre bout du spectre, les secteurs de la santé et de l'immobilier ont freiné la progression de l'indice. Sur le front obligataire, la courbe des taux américains, qui était passée en territoire négatif à la fin du mois de mars, s'est pentifiée à nouveau, ce qui est de bon augure pour l'activité économique future, et tandis que les derniers chiffres macro-économiques sont très robustes.

### **MAI 2019**

Après un quadrimestre de hausse ininterrompue, le mois de mai est venu siffler la fin de la partie. Alors que l'ensemble des opérateurs s'attendaient à ce que les Président chinois et américain convoquent un sommet pour signer un accord mettant fin à plus d'une année de guerre commerciale, un tweet de Donald Trump a douché toutes ces espérances. En effet, les deux partenaires ont pour le moment affiché leurs différences, M. Trump jouant sur le patriotisme et remontant les droits de douane sur plus de 200 milliards de dollars de biens en provenance de Chine, tandis que M. Xi se drapait dans un orgueil de circonstance. Prenant acte de ce désaccord, la Réserve fédérale américaine a été contrainte d'en rajouter dans le discours accommodant, stipulant qu'elle n'hésiterait pas à utiliser l'arme de politique monétaire au cas où les choses s'envenimaient. Ainsi, la courbe des taux d'intérêt aux États-Unis s'est à nouveau inversée, ce qui pourrait devenir, si cet état perdurait, un signe avant-coureur de récession. En conséquence, si les marchés actions américains ont affiché des baisses mensuelles record, les emprunts d'états en revanche se sont massivement renchérissés, la partie longue de la courbe affichant une performance mensuelle supérieure à 4.5%. En Europe, les élections européennes n'ont eu aucune retombée sur l'humeur des marchés financiers, et l'incapacité des Britanniques à sortir de l'Union européenne a déprimé un peu plus la livre sterling par rapport à l'euro.

### **JUIN 2019**

Le mois de Juin a permis aux principaux indices actions mondiaux de repartir de l'avant et d'effacer souvent l'intégralité de la baisse enregistrée au mois de mai 2019. Alors que les opérateurs avaient été surpris par l'intransigeance américaine au sujet du commerce, et redoutaient un effondrement de la croissance mondiale, les banquiers centraux sont entrés dans la danse et ont œuvré à rassurer les marchés. Tout d'abord, la BCE, par la voix de son Président pour encore quelques mois Mario Draghi, a rejoué son air préféré, dans la lignée du fameux «Whatever it takes», et a martelé que les taux pouvaient encore baisser dans la zone euro pour soutenir l'activité. Là-dessus, la FED, par la voix de Jerome Powell, a expliqué que le prochain mouvement serait sans doute une baisse du taux directeur américain, ce qui a en partie confirmé les attentes très agressives des investisseurs, qui parient désormais sur trois baisses de taux cette année. En résumé, les marchés actions ont très vite retrouvé des couleurs, au fur et à mesure que les taux d'intérêt, notamment en Europe et au Japon, sombraient

dans les territoires négatifs, permettant à la France d'emprunter sur dix ans à un taux négatif pour la première fois de son histoire. Ainsi, le premier semestre s'achève sur des performances records, avec des hausses de près de 20% sur les actions européennes et américaines, mais également sur des performances stellaires des obligations d'États, dont la progression dépasse parfois celles du crédit catégorie investissement.

### **JUILLET 2019**

Au cours du mois, les banquiers centraux ont plutôt décidé de se rallier à l'avis des marchés financiers et d'adopter un discours visant à combattre les conséquences du ralentissement économique en cours, dû pour partie à la guerre commerciale qui fait rage entre les États-Unis et la Chine, mais aussi au Brexit. La Banque centrale européenne a ainsi continué sa rhétorique accommodante et M. Draghi a annoncé qu'elle agirait probablement en septembre. Le Président de l'institution de Francfort a évoqué une possible baisse du taux de facilités de dépôts, un mécanisme de compensation des banques et possiblement si nécessaire, un nouveau programme d'assouplissement quantitatif, ou d'achat de titres. De son côté, la Réserve fédérale américaine, actant que les anticipations d'inflation sont au plus bas aux USA et très éloignées de sa cible, s'est résolue à baisser son taux directeur d'un quart de point pour la première fois depuis onze ans. Du côté de la Chine, le gouvernement, prenant acte du ralentissement économique provoqué par la politique protectionniste de M. Trump a mis en place un nouveau plan de relance économique et Le premier ministre a communiqué de nouvelles hypothèses de croissance pour son pays situées entre 6% et 6.2%, ce dernier chiffre étant celui de la croissance au deuxième trimestre de l'année 2019. Compte tenu de l'ensemble des mesures de soutien annoncées sur le mois, les marchés actions n'ont que faiblement progressé, pause salutaire après une hausse de près de 20% sur le premier semestre. En revanche, sur le front obligataire, les performances des emprunts d'états européens et américains ont été très fortes, et côté devises, l'euro a une nouvelle fois souffert par rapport à la devise américaine.

### **AOÛT 2019**

Malgré une forte volatilité constatée au cours du mois, les marchés ont finalement peu régressé en août. Cette valse-hésitation qui ressemble à beaucoup de bruit pour rien peut sans doute s'expliquer encore et toujours par la guerre commerciale sino-américaine dont les rebondissements ont pu, au choix, tenir en haleine les opérateurs encore présents ou, plus prosaïquement, lasser ceux qui profitaient de leurs congés d'été. Toujours est-il que l'affrontement entre les deux premières puissances mondiales a continué de plus belle. En effet, dès le début du mois, le Président américain décidait d'une nouvelle salve de tarifs douaniers sur les importations chinoises. Le 23 août, Xi Jinping annonçait en représailles des taxes sur 75 milliards de dollars d'importations américaines et Donald Trump répliquait dès l'après-midi, avec une nouvelle hausse de taxes de 5% supplémentaires. Conséquence de ces escarmouches fiscales, le dollar américain s'est envolé de 4% contre la devise chinoise au cours du mois. Pourtant, le fait que le Président chinois ait stoppé la surenchère a permis aux marchés de résorber une grande partie des pertes constatées sur les premiers jours du mois. Sur le front obligataire, l'appétit pour les emprunts d'états ne se dément pas. Ainsi au 30 août, si le taux à 10 ans allemand s'affiche à -0.70%, le taux à 30 ans américain franchit allègrement la barre des 2%, en baisse de plus de 55 points de base sur le mois. Enfin, l'échec du coup politique fomenté par Matteo Salvini en Italie, qui a débouché sur un nouveau gouvernement soutenue par une nouvelle coalition PD / M5S, a grandement rassuré les investisseurs qui ont massivement acheté les obligations de la Péninsule. Ainsi, le taux à 10 ans italien passe sous la barre des 1% et cote 0.998%.

### **SEPTEMBRE 2019**

Le mois de septembre a été marqué par un rebond notable sur les actifs risqués, en grande partie dû à la confirmation de l'inflexion des politiques monétaires des banques centrales occidentales. Ainsi, comme annoncé dès le mois de juillet, la Banque centrale européenne a divulgué un ensemble de mesures destinées à ressusciter des anticipations d'inflation proches de 0% et une croissance économique, dont le niveau anémique semble compatible avec une récession au moins technique. Par

la voix de son futur ex Président, la Banque a décidé d'abaisser de 0.10% son taux de dépôt, à -0.50%, tout en exonérant les banques de cette ponction sur une grande partie de leurs réserves excédentaires. De plus, Elle met en œuvre un nouveau programme d'assouplissement quantitatif, effectif dès novembre et d'un montant de 20 milliards d'euros par mois sans limite explicite de durée.

De son côté, la Réserve fédérale américaine a une nouvelle fois abaissé son taux directeur de 0.25%, ce dernier étant désormais compris entre 1.75 et 2%, aux motifs d'anticipations d'inflation bien trop basses et d'une croissance mondiale dont les prévisions ne cessent d'être revues à la baisse par le FMI notamment.

Les marchés actions se sont donc très bien comportés avec des hausses en euro de l'ordre de 3% des deux côtés de l'Atlantique voire supérieures de 4% en euro Japon. Une fois n'est pas coutume, en Europe, les actions décotées ou « Value » ont largement surperformé les actions « Croissance », phénomène inédit depuis la rentrée de septembre 2018.

## **OCTOBRE 2019**

Comme l'an passé à pareille époque, nous pouvions redouter que le mois d'octobre soit propice à des prises de bénéfices sur les marchés financiers. Il n'en a finalement rien été et nous avons pu assister à un nouveau mois de hausse sur l'ensemble des marchés actions.

Pourtant, la croissance mondiale ralentit et ce dans toutes les parties du monde. Ainsi, les derniers chiffres publiés dans certains pays de la Zone euro ne sont pas bons. Outre-Atlantique, là encore, la croissance commence à faiblir, et même si l'on reste autour du potentiel pour l'année 2019, les prévisions pour l'année prochaine sont moins euphoriques. La croissance économique des États-Unis pourrait même passer sous son potentiel, du fait des tensions commerciales toujours très vives avec la Chine.

Néanmoins, les marchés ont été soutenus par l'action des banquiers centraux qui régissent de main de maître les anticipations des investisseurs. La dernière réunion de la Réserve fédérale américaine a donné lieu à un changement de discours de l'Institution. En effet, Jerome Powell, après avoir baissé une troisième fois son taux directeur cette année (entre 1.50% et 1.75%) a déclaré que ce niveau était probablement adéquat compte tenu de l'état de l'économie américaine et mondiale. En Europe, Mario Draghi a tiré sa révérence et a passé le flambeau à Christine Lagarde, non sans avoir au préalable remis au goût du jour des nouvelles mesures d'assouplissement quantitatif.

## **NOVEMBRE 2019**

D'un point de vue purement macroéconomique, les derniers chiffres publiés dans certains pays de la Zone euro ne sont pas bons, notamment en Allemagne. D'ailleurs, la croissance 2020 est pour le moment prévue aux alentours de 1% tandis que l'inflation anticipée par les marchés sur la zone euro ne dépasse pas 0.9% par an d'ici à 10 ans. En conséquence, le régime de taux d'intérêt négatif devrait perdurer et la BCE pourrait encore baisser le niveau de son taux de dépôt qui est à -0.50% aujourd'hui. De plus, l'assouplissement quantitatif à nouveau en vigueur depuis le 1er novembre, qui concerne les emprunts d'état et le crédit de catégorie investissement, constitue un très fort soutien aux obligations. Par ricochet, c'est l'ensemble du spectre de crédit qui devrait bénéficier de l'action de la BCE.

Du point de vue des actions, cet environnement reste plutôt mauvais pour les banques (qui néanmoins ont pu apprécier la mise en place d'un mécanisme de compensation partiel du taux négatif sur les dépôts), mais toujours très favorable aux actifs risqués. Ainsi, à l'instar du mois de novembre où l'ensemble des marchés actions mondiaux s'affichent en forte hausse, nous pensons que ceux-ci resteront favorablement orientés d'ici au début de l'année 2020. En revanche, compte tenu de la campagne présidentielle américaine qui s'annonce, il faudra rester vigilant sur l'impact que les tweets sur le commerce mondial et les sondages pourront avoir non seulement sur les actions en général, mais sur certains compartiments de la cote.

**DÉCEMBRE 2019** Le mois de décembre finit en beauté l'année 2019 qui aura été historique à plus d'un titre et sur des axes aussi différents que politiques, financiers ou économiques.

Politiquement, on aura rarement autant parlé de taxes et de protectionnisme. En effet, 2019 aura évolué en fonction de la relation complexe et conflictuelle des dirigeants des deux premières puissances mondiales. Mais 2019 aura été également l'année du Brexit avec des rebondissements spectaculaires et des départs fracassants de figures politiques britanniques. Plus proche de nous, l'année 2019 aura également marqué le monde par l'omniprésence du thème de l'écologie et de la préservation de la Planète dans l'actualité.

Sur le plan financier, l'avènement des taux négatifs sur toutes les maturités constitue une novation incompréhensible pour de nombreux investisseurs. Et Outre-Atlantique, la Réserve fédérale américaine a de nouveau baissé par trois fois son taux directeur, signe qu'il est désormais difficile de tabler sur une normalisation des taux dans les pays occidentaux, tant le ratio dettes sur PIB est élevé.

Sur le front économique, la combinaison de la guerre commerciale sino-américaine et de l'écologie aura failli, par ricochet, précipiter l'Allemagne dans la récession. A contrario, alors que les marchés tablaient sur une entrée en récession des États-Unis dès le début de l'année 2019, la première puissance du monde affiche une santé insolente de son économie

En conclusion, 2019 aura été une année boursière exceptionnelle avec des progressions proches de 30% des indices actions et une contribution fortement positive de la duration obligataire.

## **JANVIER 2020**

Le mois de janvier 2020 a été pour le moins atypique. Alors que les actifs risqués avaient pris le chemin de la hausse, avec des démarrages en fanfare des actions américaines, émergentes et européennes jusqu'au 20 janvier, l'épidémie de Coronavirus en Chine a tout fait basculer. En effet, alors que les célébrations du Nouvel An Chinois auraient dû débiter, la psychose engendrée par l'épidémie de virus coronarien dans la région de Wuhan, placée relativement en quarantaine, s'est abattue sur les marchés financiers et la plupart des gains des trois premières semaines se sont évaporés. A contrario, les taux d'intérêts ont plongé très rapidement dans les limbes, signe de la nervosité croissante des opérateurs. Enfin, le mois s'est terminé par la sortie historique du Royaume-Uni de l'Union Européenne, cette fois-ci sans susciter de volatilité particulière.

Dans la continuité des années précédentes, et malgré un écart de valorisation historiquement élevé, les valeurs de croissance ont très largement surperformé, notamment aux États-Unis. Le MSCI USA Growth a ainsi fini en hausse de 2.85% contre une baisse de 2.55% de son correspondant Value. Ce sont donc naturellement les valeurs technologiques qui se sont le mieux comportées au sein du portefeuille, alors que les situations spéciales et les titres exposés à la Chine sous-performaient. Microsoft a ainsi contribué à hauteur de 46bps à la performance du Fonds, alors qu'Alphabet rajoutait 48bps. A l'inverse, Liberty Latin America (câblo-opérateur) et Booking Holdings (agence de voyage) pénalisaient le Fonds de 46bps et 48bps, respectivement.

D'un point de vue tactique, nous avons profité de ce mouvement pour prendre quelques bénéfiques sur Facebook et Alphabet, ainsi que sur Arjo AB, et nous renforcer sur des titres dont la valorisation nous semblait particulièrement attractive comme Mohawk Industries (leader mondial des revêtements de sol), Rolls-Royce (motoriste aéronautique) et Delphi Technologies (équipementier automobile). En fin de mois, cette dernière a d'ailleurs été la cible d'une acquisition par son concurrent BorgWarner, et le titre a ainsi été le premier contributeur du Fonds. A fin janvier, le portefeuille reste constitué pour moitié de sociétés de très grande qualité, et pour l'autre moitié de situations spéciales et de titres extrêmement décotés.

### **Performances :**

Sur l'exercice arrêté au 31 janvier 2020, le fonds a réalisé une performance de :

- 9,41% sur la part A
- 10,17% sur la part I

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.



# Rapport certifié du commissaire aux comptes



**RSM Paris**

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

[www.rsmfrance.fr](http://www.rsmfrance.fr)

## **MYRIA + RIVER 31 GLOBAL OPPORTUNITIES**

### **FONDS COMMUN DE PLACEMENT**

*Régi par le livre II du Code monétaire et financier*

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le **31 JANVIER 2020**

## Aux porteurs de parts du FCP MYRIA + RIVER 31 GLOBAL OPPORTUNITIES,

### 1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif **MYRIA + RIVER 31 GLOBAL OPPORTUNITIES** constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le **31 janvier 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

### 2. FONDEMENT DE L'OPINION

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **1<sup>er</sup> février 2019** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### 3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### 4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux porteurs de parts.

### 5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

### 6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 05 mai 2020

**RSM PARIS**

Société de Commissariat aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

**Fabien CRÉGUT**

Associé

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fabien CRÉGUT', written in a cursive style.

## BILAN ACTIF AU 31/01/2020 EN EUR

	31/01/2020	31/01/2019
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>5 846 239,31</b>	<b>4 920 646,25</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>5 811 197,59</b>	<b>3 975 007,19</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	5 811 197,59	3 975 007,19
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>500 428,85</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	500 428,85
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres titres de créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>0,00</b>	<b>434 450,25</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	434 450,25
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>35 041,72</b>	<b>10 759,96</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	35 041,72	10 759,96
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>64 625,17</b>	<b>64 053,43</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres</b>	<b>64 625,17</b>	<b>64 053,43</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>191 056,79</b>	<b>142 278,86</b>
<b>Liquidités</b>	<b>191 056,79</b>	<b>142 278,86</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>6 101 921,27</b>	<b>5 126 978,54</b>

## BILAN PASSIF AU 31/01/2020 EN EUR

	31/01/2020	31/01/2019
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	<b>6 365 224,07</b>	<b>5 275 779,41</b>
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Report à nouveau (a)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	<b>-353 163,26</b>	<b>-386 248,09</b>
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	<b>-49 770,72</b>	<b>52 355,30</b>
<b>Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)</b>	<b>5 962 290,09</b>	<b>4 941 886,62</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>35 041,72</b>	<b>10 759,96</b>
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>35 041,72</b>	<b>10 759,96</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	35 041,72	10 759,96
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	<b>34 040,11</b>	<b>19 283,79</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres</b>	<b>34 040,11</b>	<b>19 283,79</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>70 549,35</b>	<b>155 048,17</b>
<b>Concours bancaires courants</b>	<b>70 549,35</b>	<b>155 048,17</b>
<b>Emprunts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total du passif</b>	<b>6 101 921,27</b>	<b>5 126 978,54</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 31/01/2020 EN EUR

	31/01/2020	31/01/2019
<b>Opérations de couverture</b>		
<b>Engagement sur marchés réglementés ou assimilés</b>		
<b>Contrats futures</b>		
CME EC EURUSD 0320	4 513 599,46	0,00
<b>Engagement sur marché de gré à gré</b>		
<b>Autres engagements</b>		
<b>Autres opérations</b>		
<b>Engagement sur marchés réglementés ou assimilés</b>		
<b>Contrats futures</b>		
CME EC EURUSD 0319	0,00	3 635 127,02
<b>Engagement sur marché de gré à gré</b>		
<b>Autres engagements</b>		



## COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/01/2020 EN EUR

	31/01/2020	31/01/2019
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	37 702,22	15 752,74
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	93 300,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>Total (1)</b>	<b>37 702,22</b>	<b>109 052,74</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	6 987,55	7 953,80
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>Total (2)</b>	<b>6 987,55</b>	<b>7 953,80</b>
<b>Résultat sur opérations financières (1 - 2)</b>	<b>30 714,67</b>	<b>101 098,94</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	79 726,13	60 810,03
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-49 011,46</b>	<b>40 288,91</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-759,26	12 066,39
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-49 770,72</b>	<b>52 355,30</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO

La durée de l'exercice est de 1 an.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

### ***OPC détenus :***

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### ***Opérations temporaires sur titres :***

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

### ***Instruments financiers à terme :***

#### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

##### ***Les swaps :***

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

##### ***Engagements Hors Bilan :***

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

### **Frais de gestion**

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 1,50% TTC sur la part C1.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 0,80% TTC sur la part C2.

### **Frais de gestion variables**

Une commission de surperformance sera prélevée par la société de gestion.

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

5% TTC de la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance nette annualisée de 5% pour la part A et 5,70% pour la part I sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPCVM. Le taux passe à 10% TTC si la surperformance est au-dessus de la high

water mark (mesurée annuellement) et si l'OPCVM excède une performance nette annualisée de 5% pour la part A et 5,70% pour la part I depuis sa création.

La dotation est provisionnée lors de l'établissement de chaque valeur liquidative et soldée en fin d'exercice. En cas de sousperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise est effectuée à hauteur maximum des dotations existantes.

La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

La commission de sur performance est payée annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice et donc la provision est remise à zéro tous les ans.

La commission de surperformance est prélevée annuellement à chaque fin d'exercice et le prélèvement interviendra le 31 Janvier 2019.

## **Affectation des sommes distribuables**

### ***Définition des sommes distribuables :***

Les sommes distribuables sont constituées par :

### ***Le résultat :***

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

### ***Les Plus et Moins-values :***

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

### ***Modalités d'affectation des sommes distribuables :***

<b><i>Sommes Distribuables</i></b>	<b><i>Parts C1 et C2</i></b>
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/01/2020 EN EUR

	31/01/2020	31/01/2019
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>4 941 886,62</b>	<b>0,00</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	698 861,05	6 410 408,21
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-217 529,79	-448 861,95
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	111 494,25	23 333,79
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-292 997,75	-190 293,33
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	14 922,18	16 501,60
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-224 025,83	-224 356,29
Frais de transactions	-5 776,32	-8 403,10
Différences de change	126 667,40	125 064,07
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	882 081,50	-791 035,33
Différence d'estimation exercice N	91 046,17	-791 035,33
Différence d'estimation exercice N-1	791 035,33	0,00
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-24 281,76	-10 759,96
Différence d'estimation exercice N	-35 041,72	-10 759,96
Différence d'estimation exercice N-1	10 759,96	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-49 011,46	40 288,91
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>5 962 290,09</b>	<b>4 941 886,62</b>

### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>Actif</b>		
Obligations et valeurs assimilées		
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Titres de créances		
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Passif</b>		
Opérations de cession sur instruments financiers		
<b>TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Hors-bilan</b>		
Opérations de couverture		
Change	4 513 599,46	75,70
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>4 513 599,46</b>	<b>75,70</b>
Autres opérations		
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	191 056,79	3,20
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 549,35	1,18
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	191 056,79	3,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	70 549,35	1,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	SEK		GBP		USD		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	433 004,70	7,26	165 772,54	2,78	4 492 923,70	75,36	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	64 625,17	1,08	0,00	0,00
Comptes financiers	31 353,22	0,53	0,00	0,00	0,00	0,00	3 922,76	0,07
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	44 390,26	0,74	26 159,09	0,44	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	4 513 599,46	75,70	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	31/01/2020
<b>Créances</b>	
Dépôts de garantie en espèces	64 303,11
Coupons et dividendes en espèces	322,06
<b>Total des créances</b>	<b>64 625,17</b>
<b>Dettes</b>	
Frais de gestion	21 519,38
Frais de gestion variable	12 520,73
<b>Total des dettes</b>	<b>34 040,11</b>



### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities A</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	85,9867	76 491,35
Parts rachetées durant l'exercice	-7,6284	-6 645,09
Solde net des souscriptions/rachats	78,3583	69 846,26
<b>MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	730,0000	622 369,70
Parts rachetées durant l'exercice	-230,0000	-210 884,70
Solde net des souscriptions/rachats	500,0000	411 485,00

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities A</b>	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
<b>Total des commissions acquises</b>	<b>0,00</b>
<b>MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I</b>	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
<b>Total des commissions acquises</b>	<b>0,00</b>

### 3.7.FRAIS DE GESTION

	31/01/2020
<b>MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities A</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	12 018,14
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,81
Frais de gestion variables	1 384,98
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	55 187,26
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,11
Frais de gestion variables	11 135,75
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### **3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES**

#### **3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :**

**Néant**

#### **3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :**

**Néant**

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/01/2020
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	31/01/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	31/01/2020
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat**

	31/01/2020	31/01/2019
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-49 770,72	52 355,30
<b>Total</b>	<b>-49 770,72</b>	<b>52 355,30</b>

	31/01/2020	31/01/2019
<b>MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities A</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-10 607,63	2 510,38
<b>Total</b>	<b>-10 607,63</b>	<b>2 510,38</b>

	31/01/2020	31/01/2019
<b>MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-39 163,09	49 844,92
<b>Total</b>	<b>-39 163,09</b>	<b>49 844,92</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	31/01/2020	31/01/2019
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-353 163,26	-386 248,09
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-353 163,26</b>	<b>-386 248,09</b>

	31/01/2020	31/01/2019
<b>MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities A</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-44 147,40	-50 004,52
<b>Total</b>	<b>-44 147,40</b>	<b>-50 004,52</b>

	31/01/2020	31/01/2019
<b>MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-309 015,86	-336 243,57
<b>Total</b>	<b>-309 015,86</b>	<b>-336 243,57</b>

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS  
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS  
EXERCICES**

	31/01/2019	31/01/2020
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>4 941 886,62</b>	<b>5 962 290,09</b>
<b>MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities A</b>		
Actif net en EUR	615 791,58	743 574,00
Nombre de titres	755,6686	834,0269
Valeur liquidative unitaire en EUR	814,89	891,54
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-66,17	-52,93
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	3,32	-12,71
<b>MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I</b>		
Actif net en EUR	4 326 095,04	5 218 716,09
Nombre de titres	5 267,0000	5 767,0000
Valeur liquidative unitaire en EUR	821,35	904,92
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-63,83	-53,58
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	9,46	-6,79

### 3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
FRESENIUS MEDICAL	EUR	2 520	175 644,00	2,95
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>175 644,00</b>	<b>2,95</b>
<b>BERMUDES</b>				
LIBERTY LATIN AMERIC-CL C	USD	12 775	194 189,22	3,26
<b>TOTAL BERMUDES</b>			<b>194 189,22</b>	<b>3,26</b>
<b>ETATS UNIS AMERIQUE</b>				
ACTIVISION BLIZZARD	USD	4 250	224 212,90	3,76
ADAPTIVE BIOTECHNOLOGIES	USD	1 200	32 373,48	0,54
ALPHABET- A	USD	264	341 230,42	5,71
ANTHEM	USD	580	138 802,35	2,33
BANK OF AMERICA CORP	USD	2 200	65 156,52	1,09
BERKSHIRE HATHAWAY CL.B	USD	620	125 526,93	2,11
BOOKING HOLDINGS INC	USD	162	267 522,87	4,49
BRIGHTHOUSE FINANCIAL-REGISTERED SHARE	USD	7 350	257 929,63	4,33
CITIGROUP	USD	1 000	67 126,75	1,13
DXC TECHNOLOGY CO	USD	5 300	152 425,80	2,56
FACEBOOK INC-A	USD	1 850	336 972,03	5,65
FRONTDOOR INC RTS	USD	900	34 571,04	0,58
GCI LIBERTY INC - CLASS A	USD	4 830	318 862,79	5,35
J.P.MORGAN CHASE EX CHASE MANHATTAN	USD	600	71 642,76	1,20
LYFT INC-A	USD	700	29 982,86	0,50
MICROSOFT CORP	USD	2 114	324 642,51	5,44
MOHAWK INDUSTRIES	USD	1 610	191 253,77	3,21
PERSPECTA INC-REGS	USD	7 750	196 249,44	3,29
PINTEREST INC- CLASS A	USD	1 700	33 785,30	0,57
SLACK TECHNOLOGIES INC- CL A	USD	1 550	28 986,47	0,49
THE WALT DISNEY	USD	900	112 294,99	1,88
UBER TECHNOLOGIES INC	USD	1 100	36 011,73	0,60
WELBILT INC	USD	11 500	156 549,39	2,63
WYNDHAM HOTELS & RESORTS INC	USD	4 960	255 808,03	4,29
<b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>			<b>3 799 920,76</b>	<b>63,73</b>
<b>FRANCE</b>				
ILIAD	EUR	1 825	216 627,50	3,63
RUBIS	EUR	5 636	314 770,60	5,28
RUBIS	EUR	223	12 454,55	0,21
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>543 852,65</b>	<b>9,12</b>

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>ILES CAIMANS</b>				
ALIBABA GROUP HOLDING LTD ADR	USD	750	139 776,73	2,34
PAGSEGURO DIGITAL LTD-CL A	USD	4 950	145 083,90	2,44
<b>TOTAL ILES CAIMANS</b>			<b>284 860,63</b>	<b>4,78</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
SPOTIFY TECHNOLOGY SA	USD	240	30 592,69	0,51
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>30 592,69</b>	<b>0,51</b>
<b>ROYAUME UNI</b>				
DELPHI AUTOMOTIVE PLC	USD	13 250	183 360,40	3,08
ROLLS-ROYCE HLD	GBP	20 800	165 772,54	2,78
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>			<b>349 132,94</b>	<b>5,86</b>
<b>SUEDE</b>				
ARJO AB - B SHARES	SEK	40 000	172 952,72	2,90
EPIROC AB-A	SEK	6 500	68 009,27	1,14
ESSITY	SEK	6 700	192 042,71	3,22
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>433 004,70</b>	<b>7,26</b>
<b>TOTAL Actions &amp; val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.</b>			<b>5 811 197,59</b>	<b>97,47</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>5 811 197,59</b>	<b>97,47</b>
<b>Instruments financiers à terme</b>				
<b>Engagements à terme ferme</b>				
<b>Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé</b>				
CME EC EURUSD 0320	USD	36	-35 041,72	-0,59
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé</b>			<b>-35 041,72</b>	<b>-0,59</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>-35 041,72</b>	<b>-0,59</b>
<b>TOTAL Instruments financiers à terme</b>			<b>-35 041,72</b>	<b>-0,59</b>
<b>Appel de marge</b>				
Appels de marges C.A.Indo en \$ us	USD	38 843,75	35 041,72	0,59
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>35 041,72</b>	<b>0,59</b>
<b>Créances</b>			<b>64 625,17</b>	<b>1,08</b>
<b>Dettes</b>			<b>-34 040,11</b>	<b>-0,57</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>120 507,44</b>	<b>2,02</b>
<b>Actif net</b>			<b>5 962 290,09</b>	<b>100,00</b>

MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities A	EUR	834,0269	891,54	
MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I	EUR	5 767,0000	904,92	